

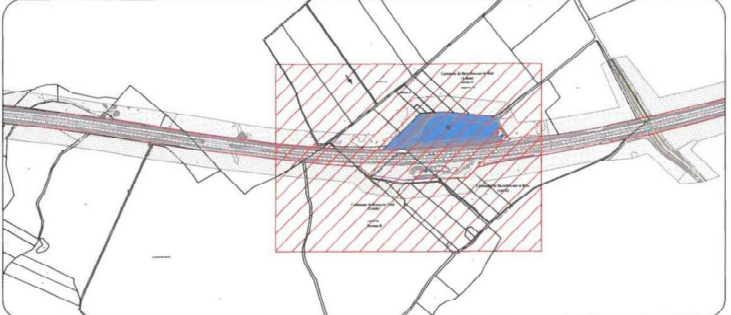
Autoroute A6
DELIMITATION MODIFICATIVE
DU DOMAINE PUBLIC
AUTOROUTIER CONCEDE

Planche unique
A6 PR 99.600 ou PR 100.000

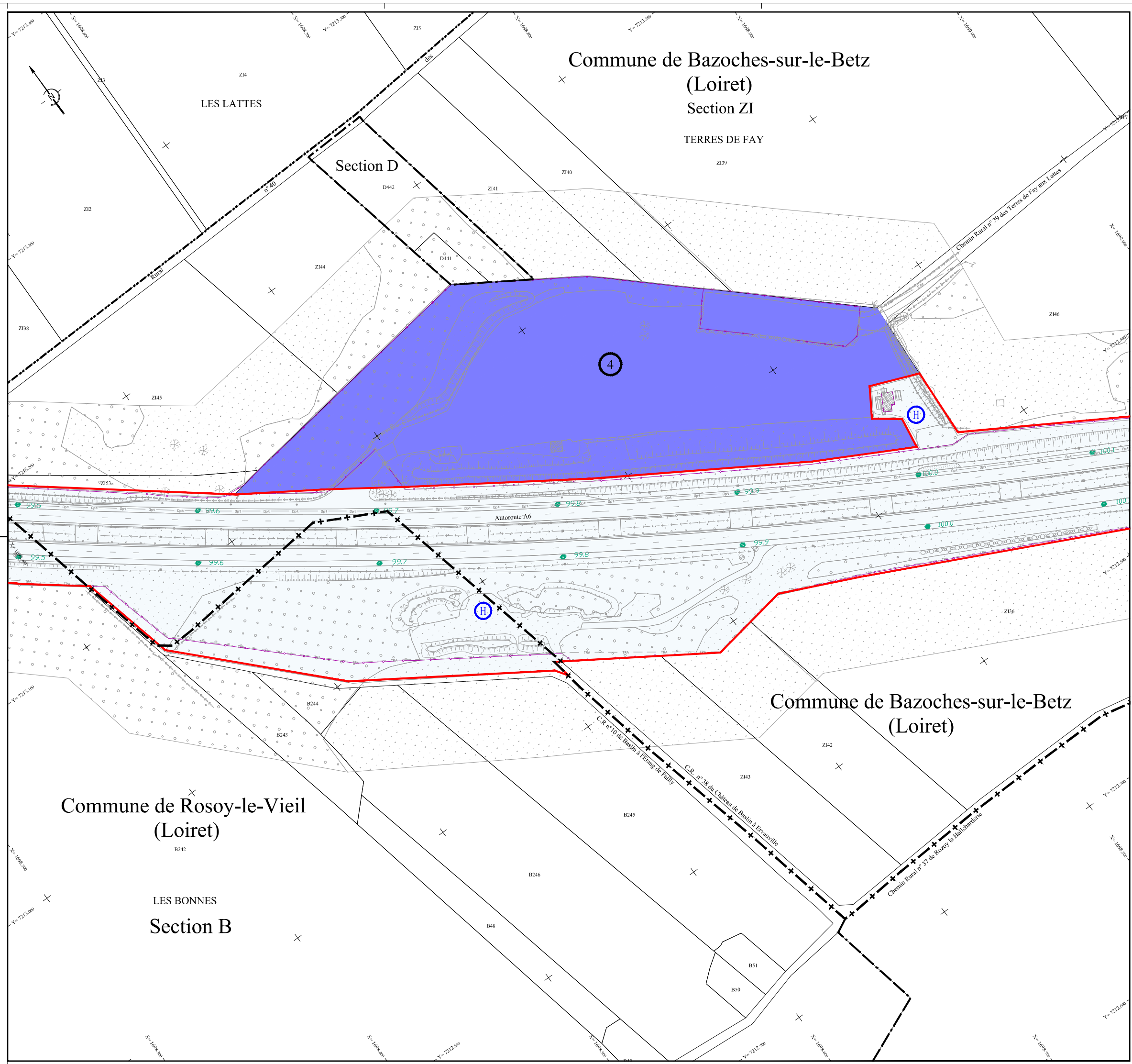
Département du Loiret

Commune de Bazoches-sur-le-Betz

Annexé à la décision n° **87/02**
Echelle : 1/1000
Pour ampliation
L'Attaché administratif
11 SEP. 2019
T. SPORTOUCHE



Geomexpert s.a.s.
date d'édition : 20/05/2019 système de coordonnées : RGF93-CC48



- (A) à conserver pour l'entretien des ouvrages d'assainissement et hydrauliques
- (B) à conserver pour l'entretien des clôtures
- (C) à conserver pour l'entretien des talus
- (D) sorties de portails de service, à conserver jusqu'au raccordement avec une voie du Domaine public
- (E) à conserver pour l'entretien des aménagements paysagers ou aménagements paysagers ultérieurs
- (F) à conserver pour aménagements ultérieurs
- (G) à conserver pour l'entretien des déversoirs de crue
- (H) à conserver pour l'entretien de l'autoroute (aire de stockage de matériaux, installations de chantier...)

- Projet de Domaine Public Autoroutier
- Terrains incorporés au domaine public de l'État (Voirie Nationale)
- Terrains à remettre au domaine départemental (Voirie départementale)
- Terrains à remettre au domaine communal (Voirie communale)
- Terrains réputés dépendre du patrimoine propre du concessionnaire
- Terrains à remettre à l'Association Foncière
- Terrains acquis originellement par l'État et à transférer au concessionnaire